



Envoyé en préfecture le 23/04/2018

Reçu en préfecture le 23/04/2018

Affiché le 23/04/2018

ID : 069-216900555-20180412-2018_R03_D023-DE

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de
LES CHÈRES
Département du Rhône**

Le Jeudi douze Avril deux mille dix-huit, à dix-neuf heures zéro minute à la Mairie, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi le Conseil Municipal de la Commune de LES CHERES, Rhône, sous la présidence de Monsieur Christian CHAREYRON, Maire.

Date de convocation : 28.03.2018

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 15

Étaient présents : M CHAREYRON Christian, Maire - M LAVIGNE Serge - Mme BERRUYER Françoise - M BERGERON Thierry - Mme ADAMO Alix, Adjointes - Mme LARDANCHET Martine - M BRUNIER Patrice - Mme RUIZ Maryse - Mme HIMBERT-VENIN Chantal - Mme WIDEMANN Aude — Mme FRAISSE Béatrice, Conseillers Municipaux.

Étaient excusés : Mme REPELLIN Carole - M GOYARD Didier

Étaient absents : M POUDIERE Didier - M BEAUPLLET Benoît

Procuration :

A été nommé Secrétaire de Séance : Mme BERRUYER Françoise

N° 03.2018

2018-23 / CHANGEMENT DES TARIFS DES ACTIVITES PERISCOLAIRES /

Monsieur le Maire rappelle que :

- les tarifs des Services : Garderie – TAP et Etude n'ont pas fait l'objet d'une revalorisation depuis 2015.

Pour mémoire : Garderie : 1,80 € par jour

Etude : 2,70 € (lundi, mardi, jeudi) et 3,50 € (vendredi)

- pour la prochaine rentrée les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) seront supprimés modifiant ainsi les rythmes scolaires pour revenir à la semaine de 4 jours.

Il est demandé au Conseil Municipal de délibérer sur les nouveaux tarifs proposés des services Etude et Garderie, qui s'établiraient comme suit :

Pour les Semaines Scolaires : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

- **Etude :** de 16h15 à 17h30 2.30 €
de 17h30 à 18h30 1.80 €
- **Garderie :** de 07h30 à 08h05 1.10 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

➤ **ACCEPTE** les nouveaux tarifs des activités périscolaires qui seront applicables à compter de la rentrée scolaire 2018/2019 :

Pour les Semaines Scolaires : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

- **Etude :** de 16h15 à 17h30 2.30 €
de 17h30 à 18h30 1.80 €
- **Garderie :** de 07h30 à 08h05 1.10 €

Fait et délibéré, les Jour, Mois et An que dessus et ont signé au registre tous les Membres présents.



Le Maire,
Christian CHAREYRON